N° 166 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Jeudi 28 Mai 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements Limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 57)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

TRIBUNE LIBRE

A L'ŒUVRE!!

Les élections législatives sont à peine terminées et déjà la question de la réforme électorale est à l'ordre du jour de l'opinion.

Ainsi qu'il était permis de le prévoir, les adversaires du scrutin d'arrondissement sont revenus à la Chambre plus nombreux qu'ils en étaient sortis : il y a désormais une majorité républicaine pour la réforme électorale et le dernier argument qu'il était possible d'opposer aux partisans de cette réforme a disparu.

Le vote uninominal est sorti définitivement discrédité de la dernière consultation électorale : les coalitions, les compromissions, les trafics et expédients de toute nature qu'il vient de favoriser une fois de plus lui ont enlevé ses derniers partisans.

Bon nombre de ceux qui lui étaient restés obstinément fidèles ont été victimes d'ailleurs de cette fidélité et regrettent amèrement aujourd'hui leur aveugle résistance au courant qui s'était dessiné pendant la précédente législature et qui les a submergés.

Il ne leur reste plus maintenant qu'à faire un tardif et inutile *mea culpa !*

Dans de nombreuses circonscriptions, les radicaux-socialistes unifiés ont été supplantés par les socialistes unifiés, au bénéfice desquels ils se sont vus obligés par des Comités tyranniques de consentir des désistements humiliants, des capitulations honteuses !

Certains chefs éminents du parti radical ont disparu et sont remplacés par d'obscurs unifiés, chambardeurs antimilitaristes, ignorants et sans prestige, dont les électeurs sont pour moitié des hommes d'ordre et des patriotes. Quelle duperie et quelle dérision !

Au point de vue de la représentation régionale, l'iniquité uninominale s'est manifestée une fois de plus d'une façon révoltante; nous avons dans la région du Nord des élus qui obtinrent 15.000 voix et plus ; *or le député de Barcelonnette (Basses-Alpes) a été élu cette année par 2.495 suffrages !*

Il en faut souvent davantage pour être investi du mandat de conseiller municipal dans nos cités du Nord d'importance moyenne.

On prête aux chefs proportionnalistes l'intention de soulever sans retard un débat sur la question de la réforme. Nous ne pouvons que les approuver sans réserve.

On ne verra plus, nous l'espérons, se reproduire les errements du passé qui consistaient en ceci : repousser toute proposition de réforme au début de l'existence d'une Chambre nouvelle, pour cause d'inopportunité ; la faire échouer ensuite en fin de législature, sous prétexte qu'il est trop tard pour la faire aboutir. Ce stratagème est usé jusqu'à la corde !

Il y a parmi les proportionnalistes des hommes de résolution qui ne s'en laisseront plus imposer.

Sans doute des objurgations ne manqueront pas d'être opposées à tout projet de réforme immédiate : le budget non voté, les lois fiscales qui s'imposent.

L'urgence qui s'attache à ces questions importantes et inéluctables ne saurait détourner les députés proportionnalistes du devoir qu'ils ont assumé devant la pays.

Que l'on consacre s'il le faut un jour par semaine à la discussion de la réforme électorale et que l'on mène de front cette discussion avec toutes celles qui ne peuvent être retardées. Et que l'on aboutisse promptement à la construction d'une machine électorale nouvelle, moderne et perfectionnée ; toute prête à fonctionner en cas de besoin, et qui nous donne la justice représentative *des partis* par la *proportionnelle* et la justice représentative *des régions* par la *proportionnée !*

Qui sait si la Chambre nouvelle est née vialble ! Elle contient peut-être dans son sein des germes de dissolution. Il ne faut pas que, le cas échéant, l'on en soit réduit encore et toujours à utiliser l'outil usé, démodé et déconsidéré qu'est le scrutin d'arrondissement.

A l'œuvre sans retard, proportionnalistes ; ne vous laissez plus endormir par des argumentations spécieuses et ne vous laissez plus arrêter par des objections misérables !

Accomplissez votre besogne réparatrice et le Sénat cette fois, ne vous opposera plus son *veto*.

Vous aurez derrière vous d'ailleurs tous les Français épris de justice, tous les républicains résolus à exiger la disparition d'un régime électoral malsain, scandaleux et méprisable !

A l'œuvre !!

Henri SOUGEY.

Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » répondent gratuitement, par la voie du journal, à toutes les questions concernant les accidents du travail, le droit, les usages locaux, la colombophile, etc..., etc...

Joli mois de Mai
Quand reviendras-tu ?

La neige tombe SUR LE Plateau Central

Soleil de Mai,
Soleil de ma jeunesse !
Ô ma chanson.

Hélas ! ce n'est qu'une chanson et à la chaleur de ces jours derniers a succédé « le vent, la froidure et la pluie ».

Il a neigé hier matin dans la région dijonnaise, sur les hauteurs, à Sombernon et Heuteville. La terre est restée blanche pendant plus d'une heure. Le thermomètre est descendu à — 4°. Certains fruits sont très compromis.

A Yssingeaux, le neige a fait une nouvelle apparition sur les montagnes. Des papilons blancs sont tombés, sans discontinuer, en telle quantité, que la terre est recouverte d'une mince nappe blanche.

La neige est tombée hier en abondance, au Bessat et sur le massif du mont Pilat. Une épaisse couche recouvre le sol. Les autres hauts sommets de la région sont également couverts de neige.

La tempête dans le Midi

Montpellier, 27 mai.

Le mauvais temps est général dans l'Hérault. Par suite des pluies abondantes des jours derniers, les rivières ont considérablement grossi : l'Hérault est sur le point de déborder. Une violente bourrasque s'est déchaînée sur Sérignan : les ceps des vignes ont été arrachés. Les dégâts sont considérables.

Privas, 27 mai.

La pluie fait rage depuis trois jours, accompagnée d'un vent très froid qui souffle d'obscurs unifiés, chambardeurs antimilitaristes, ignorants et sans prestige, dont les électeurs sont pour moitié des hommes d'ordre et des patriotes. Quelle duperie et quelle dérision !

Au point de vue de la représentation régionale, l'iniquité uninominale s'est manifestée une fois de plus d'une façon révoltante; nous avons dans la région du Nord des élus qui obtinrent 15.000 voix et plus ; *or le député de Barcelonnette (Basses-Alpes) a été élu cette année par 2.495 suffrages !*

Il en faut souvent davantage pour être investi du mandat de conseiller municipal dans nos cités du Nord d'importance moyenne.

On prête aux chefs proportionnalistes l'intention de soulever sans retard un débat sur la question de la réforme. Nous ne pouvons que les approuver sans réserve.

On ne verra plus, nous l'espérons, se reproduire les errements du passé qui consistaient en ceci : repousser toute proposition de réforme au début de l'existence d'une Chambre nouvelle, pour cause d'inopportunité ; la faire échouer ensuite en fin de législature, sous prétexte qu'il est trop tard pour la faire aboutir. Ce stratagème est usé jusqu'à la corde !

Il y a parmi les proportionnalistes des hommes de résolution qui ne s'en laisseront plus imposer.

Sans doute des objurgations ne manqueront pas d'être opposées à tout projet de réforme immédiate : le budget non voté, les lois fiscales qui s'imposent.

L'urgence qui s'attache à ces questions importantes et inéluctables ne saurait détourner les députés proportionnalistes du devoir qu'ils ont assumé devant la pays.

Que l'on consacre s'il le faut un jour par semaine à la discussion de la réforme électorale et que l'on mène de front cette discussion avec toutes celles qui ne peuvent être retardées. Et que l'on aboutisse promptement à la construction d'une machine électorale nouvelle, moderne et perfectionnée ; toute prête à fonctionner en cas de besoin, et qui nous donne la justice représentative *des partis* par la *proportionnelle* et la justice représentative *des régions* par la *proportionnée !*

Qui sait si la Chambre nouvelle est née viable ! Elle contient peut-être dans son sein des germes de dissolution. Il ne faut pas que, le cas échéant, l'on en soit réduit encore et toujours à utiliser l'outil usé, démodé et déconsidéré qu'est le scrutin d'arrondissement.

A l'œuvre sans retard, proportionnalistes ; ne vous laissez plus endormir par des argumentations spécieuses et ne vous laissez plus arrêter par des objections misérables !

Accomplissez votre besogne réparatrice et le Sénat cette fois, ne vous opposera plus son *veto*.

Vous aurez derrière vous d'ailleurs tous les Français épris de justice, tous les républicains résolus à exiger la disparition d'un régime électoral malsain, scandaleux et méprisable !

A l'œuvre !!

Henri SOUGEY.

Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » répondent gratuitement, par la voie du journal, à toutes les questions concernant les accidents du travail, le droit, les usages locaux, la colombophile, etc..., etc...

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Avant le Congrès de Lille

Le rapport de M. Henri Guernut, secrétaire général

Comme nous l'avons annoncé hier, la Ligue des Droits de l'Homme tiendra ses assises annuelles à Lille les 30, 31 mai et 1er juin. Voici l'ordre du jour du Congrès (partie officielle) :

Allocution de M. P. Collier, président de la section de Lille ; réponse de M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; nomination du bureau du Congrès ; nomination des commissions ; proclamation des résultats de l'élection du tiers sortant des membres du comité central ; rapport moral (rapporteur : M. Henri Guernut, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme) ; rapport financier (rapporteur : M. Alfred Westphal, trésorier général de la Ligue des Droits de l'Homme) ; rapport de la commission de contrôle (rapporteur : M. Mâssonneau, expert comptable) ; l'achèvement de l'œuvre scolaire de la République (rapporteur : M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme) ; les accidents du travail (rapporteur : M. le docteur Doizy, député ; l'Indo-Chine (rapporteur : M. Marius Moutet, avocat à la Cour d'appel de Lyon) ; le suffrage municipal des femmes (rapporteur : M. A. Ferdinand Hérold, homme de lettres) ; Fixation de la date et du lieu du Congrès de 1915.

La partie non officielle du Congrès comprend une grande manifestation publique qui se déroulera le samedi 30 mai, à 8 heures et demie du soir, dans le salle de l'Union de Lille, rue d'Arras, 147, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson, et au cours de laquelle MM. Marius Moutet, Henri Guernut, le docteur Sicard de Plauzoles, Victor Basch, Gerbiet Séailles et Ferdinand Buisson, prendront la parole.

Le dimanche 31 mai, un banquet sera donné au l'honneur du Congrès et le march des congressistes feront une excursion à Bruxelles.

L'accroissement des effectifs de la Ligue et les résultats obtenus

Voici les passages essentiels du rapport moral qui sera présenté par M. Henri Guernut, secrétaire général de la Ligue :

« Si nous nous jugeons, ont déclaré nos aînés, ce n'est pas pour accuser une victime choisie, mais pour les défendre toutes, quel que soit leur rang ; et aussi longtemps que la Ligue vivra, nous poursuivrons, non le redressement de telle forme d'injustice, mais la suppression graduelle de l'iniquité totale ».

M. Henri Guernut note l'activité croissante de la Ligue des Droits de l'Homme. Le nombre des plaintes qui lui ont été adressées par les victimes de l'injustice et de l'arbitraire est passé de 3.366 en 1905 à 9.268 en 1913.

Le nombre des interventions auprès des pouvoirs publics, qui a été en 1911 de 845, est en 1913 de 1.027.

« Notre force, poursuit M. Guernut, c'est notre sévérité et cette sorte de raideur inflexible qui fait que même aux amis, surtout aux amis, nous savons refuser un service.

« Je ne parle ici, bien entendu, que des interventions qui sont faites à Paris, au nom du comité central ; or ce n'est point le secrétaire général, en rapports quotidiens avec les sections, qui éprouvera jamais la tentation de réduire à l'œuvre du comité central l'action de toute la Ligue. Mieux que personne il connaît le labeur des sections et des fédérations, l'activité merveilleuse de quelques-unes. Il y en a qui, à leurs frais, ont organisé un service de conférenciers ; la plupart ont trouvé dans un collègue professeur, avoué ou avocat, un conseil bénévole, et on n'imagine point le charge accablante que quelques-uns de ces amis ont acceptée avec un désintéressement généreux. Il arriva assez souvent, en province, dans mes tournées du samedi et du dimanche, que notre président, avant de me donner la parole, retrace au public, brièvement, l'œuvre de la section depuis quelques années, et je suis stupéfait du nombre de fois où, par leurs démarches auprès des pouvoirs locaux : préfets, procureurs, chefs d'administration, nos collègues sont parvenus à mener à bien. En vérité, pourrait-on dire, c'est seulement en dernier ressort qu'ils saisissent le comité central, quand ils ont échoué en première instance, de sorte que les affaires qui viennent jusqu'à nous sont les plus difficiles et les plus délicates, celles en tous cas où l'on est le moins assuré de vaincre et qui réclament une plus vive application d'efforts.

Les victoires

« Et pourtant, nous remportons des victoires !

« J'ai dit l'an dernier pourquoi il nous était impossible de tenir à jour une statistique exacte des plaintes qui, grâce à nous, reçoivent satisfaction. En bref, dans presque toutes les affaires où l'enquête a été bien conduite et où, grâce aux renseignements de *nos collègues*, nous pouvons discuter avec précision et faire éclater le bon droit avec évidence, nous finissons tôt ou tard par avoir raison.

« Je prie nos présidents, vice-présidents et secrétaires de relire ce qui en a paru, de lire attentivement et à mesure tout ce qui en paraîtra, de la faire connaître à leurs collègues dans les réunions privées et surtout à la foule des assemblées publiques ; il n'y a pas de meilleure, de plus simple, de plus utile propagande. Un jour, étant très las et empêché de faire une causerie annoncée, je me suis borné à lire ces notes sans les commenter ; je ne me souviens pas d'avoir vu dans les yeux de l'auditoire plus d'émotion et de reconnaissance ».

Le recrutement

Le secrétaire général indique ensuite le nombre croissant des adhésions depuis 1912. La Ligue compte en mars 1914 un effectif de 51.265 cotisants ; en 15 mois, elle en a gagné 8.048.

« Mais il ne suffit pas que nos adhérents soient nombreux ; il faut aussi, il est surtout qu'ils soient reliés par des sections vivantes. L'expérience montre qu'un ligueur isolé, directement rattaché au comité central, nous demeure fidèle deux ans, puis il nous quitte. Souvent, en effet, d'entendre parler de la Ligue, ignorant ce qu'elle fait, se demandant parfois si elle existe encore, ne recevant d'elle, une fois l'an, que la petite lettre aimable par laquelle le trésorier général, mon collègue, lui réclame sa cotisation, il est mûri qu'un peu à peu il sente en lui le zèle se refroidir et l'affection s'en aller. L'absence est le plus grand des maux; on il faudrait être une âme héroïque.

« Une section, au contraire, quand elle réunit des membres, les entretient de nous; elle les met en courant de notre histoire récente ou passée, de notre vie présente, de nos travaux, de nos déceptions, de nos espoirs ; elle les fait participer à l'émotion contagieuse des fêtes et des meetings ; elle les emploie à une enquête ou à une discussion : bref elle rend sensibles à leurs yeux et à leur cœur notre utilité et notre raison d'être ; et par la magie des sentiments éprouvés, avisés en commun, le fil persiste, qui maintient l'accord et suscite le dévouement.

« Il faut donc, mes chers collègues, il faut de toute nécessité que la Ligue multiplie le nombre de ses sections. Or, que mes amis me permettent de le leur dire, c'est là une tâche qui incombe moins au comité central qu'aux sections elles-mêmes.

« Nous adressons donc à nos présidents, vice-présidents, secrétaires et membres des bureaux de nos sections, un appel instant. Il ne manque point dans leur région de chefs-lieux d'arrondissement ou de canton, de centres industriels, de bourgs fréquentés où il serait utile et possible de fonder une section ; nous les prions de nous désigner, dans chacune de ces localités, un ou deux citoyens comme d'eux à qui nous enverrons, en leur nom, des bulletins, des brochures, tout ce qui est nécessaire pour les renseigner et les guider.

« Nous nous adressons plus particulièrement aux fédérations, là où il en existe ».

Et après avoir invité les ligueurs à se grouper étroitement autour de leur président, M. Henri Guernut ajoute :

« Si nous savons tous rester unis, confiants dans notre raison d'être, ardents à la justifier, nous rendrons de plus en plus rares en France l'illégalité, l'abus de pouvoir, l'arbitraire administratif et nous contribuerons aussi à réaliser la République, qui est le gouvernement du peuple par le respect de la loi ».

Tous les républicains s'associeront à ces nobles paroles.

Le Pétrole en Roumanie

La Roumanie voit prendre une extension considérable à l'industrie pétrolifère dans de nombreux districts. Elle exporte vers tous les pays d'Europe, et même en Algérie et en Egypte, une quantité *mensuelle* de 91.000.000 de kilos, ce qui correspond, à peu près, au chiffre de sa production, qui est de 100.000 tonnes par mois.

Ces chiffres sont excessivement intéressants pour les capitaux français, qui se sont intéressés à de nombreuses entreprises de ce genre en Roumanie et dont la plupart des actions sont cotées à la Bourse de Paris. Parmi elles, plusieurs ont donné déjà de brillants résultats : la société Columbia, l'Astra Romana, le Steaua Romana, l'Orion et la Société Nafta.

Depuis une année, la fermeté des prix du pétrole n'est encore accentuée. La hausse des prix des pétroles bruts et de ses dérivés n'est poursuivie d'une façon très sérieuse, en harmonie avec la diminution de la production de certaines contrées et de le progression mondiale de la consommation.

Les principaux chantiers en Roumanie, et qui sont en production régulière, sont les suivants :

District de Prohova. — Bustenari-Calinet, Campina, Moreni, Baicoi, Tzintea, Pacureti, Filipesti de Pardure, Apostolache, Bordeni-Reces.

District de Dambovitsa. — Gurt Ocnitzei, Colibashi, Reica, Malu-Rosu, Bichisi-voaiva, Glodeni.

District de Buzeu. — Divers petits chantiers.

District de Buzeu. — Divers petits chantiers.

Les chantiers les plus intéressants comme rendement sont ceux de Campane et de Moiron, où des nombreuses sondes éruptives ont donné des résultats fantastiques.

En général toutes ces entreprises ont requis des capitaux très importants et ont passé par une période d'établissement fort longue et souvent précaire. S'intéresser à des sociétés de ce genre, ayant fait preuve de vitalité et ayant, par conséquent, donné des résultats tangibles, ne constitue plus un placement aussi aléatoire qu'on semble le prétendre. Il est évidemment nécessaire dans ce cas de bien étudier la marche de l'entreprise et de constater surtout l'importance des amortissements effectués, car ces exploitations nécessitent une politique très prudente, ayant surtout en vue la consolidation de la situation financière.

L'aviateur Hamel EST RETROUVÉ SAIN ET SAUF

Londres, 27 mai.

Un journal de l'après-midi publie sous réserves une dépêche de Newcastle annonçant que l'aviateur Hamel serait arrivé à South-Shields à bord du bateau de pêche qui l'avait recueilli dans la Manche.

On n'accorde qu'une faible créance à cette information qu'aucune source n'est venue confirmer.

Paris, 27 mai.

Le ministère de la Marine avisé cette après-midi, de la publication à Londres, d'une dépêche annonçant que l'aviateur Hamel serait arrivé sain et sauf dans le Northumberland, à South-Shields, reçu à la fin de l'après-midi confirmation de la nouvelle. Le pilote en détresse avait été recueilli dans la Manche par un bateau de pêche qui avait fait route aussitôt vers un port anglais. C'est l'absence de la télégraphie sans fil qui n'a pas permis d'être renseigné plus tôt sur le sort de l'aviateur.

Le ministère de la Marine a transmis l'heureuse nouvelle à la Préfecture maritime de Cherbourg pour qu'on abandonnât les recherches faites depuis quelques jours en vue de retrouver le disparu.

En Espagne
Un débat sur le Maroc

Le socialiste Iglesias RAVIVE les passions politiques

Madrid, 27 mai.

Le débat sur la question marocaine à la Chambre prend une nouvelle tournure. Tandis que les orateurs jusqu'à ce jour, à l'exception pourtant de M. Maura dont l'interpellation fut un prétexte pour attaquer M. Dato, ne s'étaient occupés que de la solution du problème, le leader socialiste Pablo Iglesias vient, par son réquisitoire où le roi lui-même n'a pas été épargné, de raviver les passions politiques.

« Rien d'étonnant, a-t-il dit, que j'intervienne à ce débat puisque tout le monde se déclare maintenant ennemi de la guerre. Certains orateurs comme M. de Romanones nous disent que nous n'avons pas les éléments nécessaires tant au point de vue militaire qu'au point de vue civil pour tenir nos engagements. Quant aux affirmations qui m'ont étonné le plus, ce sont celles de M. Maura qui, lui aussi, ne dit ennemi de la guerre et qui rejette toute responsabilité au sujet du traité de 1904.

« Pourtant les responsabilités restent bien établies. On se rappelle les événements sanglants de Barcelone en 1909 et la campagne socialiste internationale décidée à Stuttgart contre l'action entreprise au Maroc. C'est alors que se succédèrent meetings et conférences et que les principaux chefs socialistes furent emprisonnés. Droit-je rappeler ce qui se passa après les événements de Barcelone, les exécutions de Monjuich, celle de Ferrer et enfin l'indignation populaire qui provoqua la chute du gouvernement d'alors? Le cri de « Maura, non ! » que nous poussions tout le long des persécutions dirigées contre ceux qui s'élevaient contre la guerre, propagande humanitaire que nous avons poursuivie d'accord avec nos coreligionnaires de France. L'épinkn en général ne veut point la guerre. Quant à nous, socialistes, nous rejetons la politique colonniale, qui est une politique d'oppression.

« Nous ne sommes pas dupes des mots. Ce n'est pas d'un protectorat qu'il s'agit, mais d'une annexion. Nous sommes alliés au Maroc contraints par l'Angleterre et la France. La contestation de la campagne est la plus grande menace faite à notre indépendance. Les soldats sont l'objet de mauvais traitements ; on étouffe leurs plaintes. La guerre nous est imposée par les ministres.

« Il a été dénoncé [illegible] Maura ne fut pas due à l'initiative du général Marina et j'ai entendu dire par certaines manœuvres que cette occupation fut effectuée à l'initiative du roi. Pour ce nouvelle de l'existence de ce pouvoir personnel il y a le fait qu'un aide de camp du roi est allé à Tanz et qu'en outre fait la navette entre les différentes places du Maroc. Je n'entends rien aux questions militaires, mais il me semble que les aides de camp ont pour mission de transmettre les ordres de leurs chefs. Cette influence se fait sentir à tel point qu'un journal étranger écrivait qu'Alphonse XIII s'occupa cette discussion possible vers la Triple-Entente ou que la politique s'inspire d'une intelligence cordiale, étroite avec les gouvernements anglais et français.

« La volonté du roi à cet égard est si formelle et si forte qu'elle s'impose dans son pays à tous les facteurs de la politique. Cette influence du roi pèse sur la politique intérieure, et elle se manifeste par la substitution des chefs des différents partis ; par exemple M. Dato remplaçant M. Maura. »

Le président de la Chambre interdit au député socialiste de continuer à parler de la sorte, tandis que M. Iglesias sectaire devoir dire au pays la vérité et demande à continuer son discours à la séance suivante.

M. Dato prend la parole. Il reproche à M. Iglesias de recueillir dans la ruisseaux pour servir la cause révolutionnaire des réflexions indignes.

« A ce moment une tempête de cris s'élève des bancs de l'extrême gauche auxquels répondent les partis monarchiques. La député socialiste, qui observe l'attitude de M. Maura, voit celui-ci applaudir. Il l'appelle « lâche ». Aussitôt trois députés s'avancent vers M. Sortano pour le frapper ; on les retient à grand'peine, tandis que dans la tribune de la presse deux journalistes échangent des coups de poing. Les cris de « Vive le roi ! Vive la République ! » s'entre-croisent.

Après la séance, M. Dato a exprimé le regret « que cette discussion ait réveillé des passions mal éteintes. A la Maison du Peuple, l'agitation est grande. Certaines mesures de police ont été prises et divers personnages politiques du parti ultramontain sont surveillés.

Le roi a signé hier un décret acceptant la démission du général Burguette, commandant le brigade de Melilla, qui a eu récemment une polémique violente avec M. Gabriel Maura et un duel retentissant au sujet des opérations militaires au Maroc.

L'arrestation de M. Clément-Bayard

Berlin, 27 mai.

L'enquête du préfet de police de Cologne sur l'affaire Clément-Bayard est soumise à l'examen de la Wilhelmstrasse. Les résultats ne sont pas encore définitifs.

Aucune plainte diplomatique n'a été jusqu'ici déposée par le France.

Rentrée de M. Roosevelt dans la politique

Washington, 27 mai.

Cédant aux objurgations de ses amis admiratifs, M. Roosevelt a décidé de rentrer dans la vie politique. A cet effet, il l'intention de prononcer un grand discours le 30 juin prochain à Philadelphie.

Chroniques mutualistes

STATISTIQUE

Le Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale vient de publier la statistique de la Mutualité au 1er janvier 1912. Ce ne sont donc pas des indications très récentes qu'on trouve là : néanmoins, le rapport qui accompagne d'une façon suffisante sur l'importance actuelle de cet « amor prodigium » qu'a parlait naguère M. Raymond Poincaré. Il n'y a qu'à forcer un peu les chiffres pour en tirer des évaluations acceptables.

Au 1er janvier 1912, il existe 71.000 sociétés de secours mutuels, dont plus de 10.000 sont dites approuvées, et les autres : libres. Ces sociétés comptent 4.503.254 membres participants et 537.481 membres honoraires, soit 5 millions 040.735 mutualistes. Il y aurait lieu, en outre, d'ajouter à ces effectifs ceux des sociétés qui n'ont pas fourni à l'administration les états statistiques prévus par la loi. Cette remarque s'applique également à toutes les indications que pourrons donner dans la suite.

La fortune sociale de l'institution est évaluée à 618.679.539 francs dont 264.[illegible] francs en fonds de retraites et 354.[illegible] francs en fonds libres.

Si nous passons aux opérations sociales, effectuées pendant l'année 1911, nous voyons que les sociétés perçoivent 51.[illegible] francs de cotisations de membres participants et 4.972.777 francs de cotisations de membres honoraires. A ces ressources s'ajoutent les subventions de l'Etat, des communes et des départements, les revenus des intérêts des fonds placés, touches capitalisées, les amendes, les droits d'entrée : le tout forme un total de 94.19[illegible] francs.

⁂

A ces recettes correspondent des dépenses sensiblement inférieures, qui se répartissent ainsi : dépenses de maladie : 30.918.155 francs ; payement de pensions d'allocations et de suppléments : 6.100.[illegible] francs ; frais funéraires : 1.901.728 francs ; secours aux veuves, orphelins, ascendants infirmes, etc : 4.214.055 francs ; frais généraux : 3.913.000 francs ; dépenses et placements divers : 10.681.465 francs ; versements pour la retraite : 8.310.970 francs. Le total des dépenses se trouve ainsi porté à 67.776.573 francs. Il est par conséquent en faveur de 26.422.602 francs à cette date.

Il est intéressant d'observer que si le fait le total des fonds provenant exclusivement des versements des intéressés, n'obtient qu'un chiffre de 59.[illegible] francs inférieur à celui des dépenses, il faut estimer d'ajouter au chiffre ci-dessus les intérêts des fonds placés, qui proviennent pour la plus grosse part, des versements des membres participants. On obtient dès un total de recettes de 73.470.130 francs qui dépasse très sensiblement celui des dépenses. C'est une réponse des plus satisfaisantes aux attaques injustifiées que le [illegible] occasionnel d'un grand journal [illegible] gorniées envers la Mutualité. Elle prouve que les ignorants ne peut pas les [illegible] diants qu'on aurait voulu faire croire, et [illegible] hommes incapables de faire eux-mêmes le succès de leur entreprise, comme on [illegible] vertuait à le proclamer.

⁂

Un chapitre particulièrement instructif de la statistique du Ministère, est celui traite des sociétés scolaires. Mieux, en effet, l'éducation sociale des jeunes générations sera faite, et meilleures pour la République de demain. C'est en apprenant à l'enfant les vertus de l'ordre, de la discipline, de l'hygiène et de la prévoyance que l'instituteur prépare une France forte, assainie, vraiment régénérée. La réalisation de ce rôle prépondérant, et j'ajoute que les mérites de l'éducateur ne sont pas toujours assez récompensés.

Au 1er janvier 1912, les sociétés scolaires étaient au nombre de 2.[illegible] filles comptaient 814.651 membres participants (457.124 garçons et 357.517 filles), contre 417.015 membres honoraires. Que l'on ajoute, en passant, que ces chiffres croissent très vite puisque l'heure présente, le million est dépassé. Voilà un fort succès obtenu. Il faut féliciter les apôtres de la mutualité scolaire : les Edouard Petit, les Robelin, les Rochelle et ceux des hommes comme nous avons [illegible] cayé, qui a mis une fois la force de [illegible] « Ligue de l'Enseignement » au service de notre cause ; tous, et dernièrement le nobile [illegible] bertheau du grand philanthrope Cavé.

Outre au besogne d'éducation, la Mutualité scolaire rend des services pratiques : la statistique met en évidence que [illegible] fants ont, en 1911, [illegible] sous forme pharmaceutique ; 2.[illegible] pharmaceutiques, indemnité pécuniaire, 2.250.967 journées de maladie ont été payées en argent. En outre, 649.434 enfants sont titulaires de livrets individuels de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse.

Je ne veux pas insister plus longtemps sur les lecteurs l'ennui qui peut résulter de la lecture de tant de chiffres et de considérations statistiques ; mais nous aurons le [illegible] de nous réfléchir ensemble d'une situation qui apparaît vraiment prospère et [illegible] près de tous points satisfaisante.

Léopold MARIZEAU,
Président des Fédérations Nationale et Internationale de la Mutualité.

Arrestation d'un espion

Berlin, 27 mai.

La Sûreté de Berlin vient de procéder à l'arrestation du [illegible] ans, originaire de Cherbourg, qui [illegible] société des sous-officiers de la place [illegible] ne se livrait à aucun travail. On le soupçonne de pratiquer l'espionnage.

Des perquisitions [illegible] ont été opérées [illegible] ment chez le [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible]